

Pour le développement des collaborations de recherche
sur la scène **canadienne** et au niveau **international**

Plan d'action 2008-2011

POLITIQUE RELATIVE AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

FONDS DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU QUÉBEC (FRSQ)

PLAN D'ACTION 2008-2011 POLITIQUE RELATIVE AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

**Pour le développement des collaborations de recherche
sur la scène canadienne et au niveau international**

Adopté par le conseil d'administration du FRSQ
le 24 octobre 2008

Liste des sigles et acronymes

IRSM	Initiative de recherche en santé mondiale menée sous l'égide du Centre de recherches pour le développement international du Canada
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale (France)
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
MRC	Medical Research Council (Royaume-Uni)
MRI	Ministère des Relations internationales du Québec
NIH	National Institutes of Health (États-Unis)
NSFC	National Natural Science Foundation of China (Chine)
PC7	7 ^e Programme-cadre européen
PSR/SIIRI	Programme de soutien à la recherche, volet 3 – Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation du MDEIE
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Publié par le Service des communications du FRSQ

ISBN : 978-2-550-54902-4 (imprimé)

978-2-550-54903-1 (PDF)

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	p. iv
Introduction	p. 1
PREMIER AXE D'INTERVENTION	p. 2
Soutenir la mobilité bilatérale des étudiants	
DEUXIÈME AXE D'INTERVENTION	p. 4
Promouvoir la participation de chercheurs québécois au sein d'équipes ou de projets de recherche d'envergure, au Canada et à l'étranger	
TROISIÈME AXE D'INTERVENTION	p. 6
Favoriser le rayonnement de la recherche québécoise dans le domaine de la santé au Canada et sur la scène internationale	
QUATRIÈME AXE D'INTERVENTION	p. 8
Encourager la participation des chercheurs québécois dans le domaine de la recherche en santé mondiale	
 ANNEXE	 p. 10
Tableau synthèse des mesures et des moyens d'action	

Introduction

Lors de sa réunion tenue le 24 octobre 2008, le conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) a adopté la Politique relative aux relations extérieures. Cette politique constitue un cadre de référence qui permettra au FRSQ de coordonner ses actions en ce qui a trait au développement des collaborations de recherche dans le domaine de la santé, et ce, tant sur la scène canadienne qu'au niveau international. Afin d'assurer la mise en œuvre de la Politique, le présent plan d'action propose une série de 22 mesures, regroupées en quatre axes d'intervention :

- | | |
|---------------|---|
| PREMIER AXE | Soutenir la mobilité bilatérale des étudiants dans le domaine de la santé (étudiants québécois vers l'extérieur ainsi qu'étudiants des autres provinces canadiennes et de l'étranger vers le Québec); |
| DEUXIÈME AXE | Promouvoir la participation des chercheurs québécois dans le domaine de la santé au sein d'équipes ou de projets de recherche d'envergure, au Canada et à l'étranger; |
| TROISIÈME AXE | Favoriser le rayonnement de la recherche québécoise dans le domaine de la santé, au Canada et sur la scène internationale; |
| QUATRIÈME AXE | Encourager la participation des chercheurs québécois dans le domaine de la recherche en santé mondiale. |

Un tableau synthèse à la fin de ce document décrit l'ensemble des mesures ainsi que les moyens d'action qui seront utilisés pour assurer leur mise en œuvre.

PREMIER AXE D'INTERVENTION

SOUTENIR LA MOBILITÉ BILATÉRALE DES ÉTUDIANTS

Le FRSQ a déjà adopté plusieurs initiatives visant à encourager les boursiers québécois à poursuivre leurs études à l'extérieur du Québec. Ainsi, toutes les bourses de formation offertes peuvent être utilisées dans des établissements situés hors-Québec. De plus, à la suite de l'adoption de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), un nouveau programme de stages internationaux (maîtrise et doctorat) a été mis sur pied. Il permet de financer des stages d'une durée de deux à six mois à l'étranger, pour tous les étudiants qualifiés au niveau de la maîtrise et du doctorat. Les programmes des regroupements du FRSQ et tout particulièrement les réseaux thématiques de recherche seront mis à profit pour assurer le déploiement de ce nouveau programme de stages.

De leur côté, les boursiers au postdoctorat qui effectuent leur stage à l'étranger se voient rembourser par le FRSQ leurs frais de déplacement (aller-retour). Ils bénéficient également d'un rehaussement du montant de la bourse en fonction du coût de la vie sur les lieux de stage. D'ailleurs, de plus en plus de boursiers postdoctorants se prévalent de ces mesures, la proportion d'entre eux réalisant leur stage à l'extérieur du Québec (ailleurs au Canada et à l'étranger) étant passée de 52 % à 66 % au cours des trois dernières années. Le FRSQ a également signé avec l'Inserm une entente-cadre qui favorise la poursuite d'études supérieures en France.

En plus des mesures soutenant la mobilité des jeunes Québécois, le FRSQ a adopté une série d'initiatives visant à encourager la venue au Québec d'étudiants qualifiés au niveau des cycles supérieurs. Il a notamment développé un programme de bourses postdoctorales ciblant spécifiquement les étudiants étrangers. L'entente-cadre signée avec l'Inserm a également permis à des étudiants de France de réaliser leur stage postdoctoral dans un centre de recherche québécois. Soulignons que le MELS offre lui aussi quelques bourses aux étudiants étrangers et soutient ainsi annuellement un petit nombre de candidats issus du secteur de la santé. Depuis quelques années, le FRSQ suit de façon régulière les résultats de ce programme et continuera à le faire dans l'avenir.

Le présent Plan d'action propose sept mesures visant à favoriser la mobilité des étudiants québécois vers l'extérieur et à faciliter l'accueil au Québec d'étudiants provenant des autres provinces canadiennes et de l'étranger.

Mesures favorisant la mobilité des étudiants québécois (vers l'extérieur)
1. Maintenir l'entente-cadre avec l'Inserm. 2. Mettre en place le nouveau programme de stages internationaux (maîtrise et doctorat). 3. Maintenir dans nos programmes de bourses de formation la possibilité de poursuivre des études à l'extérieur du Québec (maîtrise, doctorat et postdoctorat). 4. Identifier dans les provinces canadiennes et les pays prioritaires des organismes avec lesquels signer des ententes similaires à celles en vigueur.

Mesures favorisant la mobilité des étudiants des autres provinces canadiennes et de l'étranger (vers le Québec)
5. Maintenir l'entente-cadre avec l'Inserm. 6. Maintenir l'ouverture du programme de bourses postdoctorales du FRSQ vis-à-vis les étudiants étrangers. 7. Suivre l'évolution des programmes de formation pour les étudiants étrangers du MELS (courts séjours, doctoral et postdoctoral).

DEUXIÈME AXE D'INTERVENTION

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DE CHERCHEURS QUÉBÉCOIS AU SEIN D'ÉQUIPES OU DE PROJETS DE RECHERCHE D'ENVERGURE, AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

De par sa population, le Québec n'occupe qu'une place limitée sur l'échiquier mondial. L'intégration de chercheurs d'ici au sein d'équipes ou de projets de recherche pancanadiens ou internationaux est donc d'une très grande importance si l'on veut s'assurer de participer pleinement aux futures avancées de la science. À cet égard, le FRSQ entend pleinement jouer son rôle de soutien auprès des chercheurs, notamment en signant des ententes avec des partenaires étrangers afin d'offrir un cadre au développement de collaborations à long terme.

En plus des ententes négociées directement avec des organismes de l'étranger, le FRSQ encourage les chercheurs québécois à profiter des nombreuses possibilités de collaborations offertes par le volet santé du septième Programme-cadre européen (PC7). En effet, le PC7 relève plusieurs thématiques prioritaires autour desquelles le Québec a développé une solide expertise (notamment en cancer, cardiovasculaire, santé respiratoire, vieillissement, maladies infectieuses et sida, santé des populations et santé environnementale, etc.). De surcroît, les collaborations établies de longue date avec des collègues européens (notamment en France, par l'Inserm) offrent une porte d'entrée naturelle aux chercheurs d'ici pour se joindre à des projets menés sous l'égide du PC7. Celui-ci, à l'instar des programmes-cadres précédents, prévoit d'ailleurs la participation de chercheurs non européens, à condition toutefois que leurs gouvernements supportent les frais relatifs à cette participation. À cet égard, l'un des volets du PSR/SIIRI1 prévoit un soutien financier pouvant aller jusqu'à 500 000 \$ par année (50 % des dépenses admissibles, pour une période de trois ans), pour des projets internationaux d'envergure. Ces ressources devraient être mises à profit par le secteur de la santé.

Outre les projets soutenus dans le cadre du PC7, d'autres projets multilatéraux ou bilatéraux devraient également être développés. Ils pourraient porter sur une thématique de recherche ciblée, par exemple. Tant le MRC au Royaume-Uni que le gouvernement flamand en Belgique se sont montrés intéressés à mettre sur pied de telles collaborations de recherche avec le Québec. Du côté de la France, des discussions ont mené récemment à la signature d'une entente de collaboration de recherche entre le FRSQ, l'Inserm et les IRSC sur la thématique de l'Alzheimer. Cette entente résulte d'une démarche entreprise à l'origine par les chercheurs eux-mêmes et illustre bien le leadership qu'ils sont appelés à exercer dans le développement des collaborations internationales de recherche.

Dans la même veine, les banques de données et de tissus dont s'est doté le Québec devraient être mises à profit pour favoriser l'intégration des chercheurs québécois et même, éventuellement, attirer au Québec des parties substantielles de projets de recherche internationaux.

Le présent Plan d'action propose quatre mesures visant à augmenter la participation des chercheurs québécois au sein de projets internationaux.

¹ *Programme de soutien à la recherche, volet 3 - Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSR-SIIRI)* du MDEIE

Mesures favorisant la participation à des équipes ou des projets de recherche d'envergure, au Canada et à l'étranger

- 8.** Identifier, dans les pays prioritaires, des organismes étrangers avec lesquels le FRSQ pourrait signer des ententes-cadres de collaboration sur le modèle de ce qui existe présentement avec l'Inserm et la NSFC.
- 9.** Encourager les chercheurs à se joindre à des projets de recherche bilatéraux et internationaux (particulièrement dans le cadre du PC7) afin de mettre à profit l'enveloppe budgétaire du MDEIE prévue dans la SQRI pour le financement de la participation québécoise à des projets ou consortiums internationaux.
- 10.** Développer des projets structurants bilatéraux ou internationaux avec des partenaires étrangers autour de thématiques où le Québec possède une forte expertise (par exemple, autour de la maladie d'Alzheimer en collaboration avec la France).
- 11.** Envisager la possibilité de mettre à profit les banques de données et banques de tissus québécoises afin d'attirer des projets de recherche pancanadiens ou internationaux au Québec.

TROISIÈME AXE D'INTERVENTION

FAVORISER LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE EN SANTÉ AU CANADA ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Dans plusieurs domaines, les Québécois sont reconnus au niveau international pour leur créativité et leur compétence. Nos avions, nos spectacles et nos jeux vidéo, par exemple, sont vendus partout dans le monde. Le Québec, et en particulier la région métropolitaine de Montréal, est un joueur important dans le domaine de la recherche médicale. En recherche privée, il compte cinq des six laboratoires canadiens de grandes compagnies pharmaceutiques internationales; tandis qu'en recherche publique, nos chercheurs co-publient annuellement un nombre important d'articles avec des collègues du monde entier.

Le rayonnement du Québec dans le domaine de la recherche en santé apparaît cependant limité dans certains secteurs. C'est le cas notamment du réseau des ambassades canadiennes et des représentations du Québec à l'étranger, qui souhaiteraient avoir plus d'information sur la recherche qui se fait ici : les domaines d'expertise, les principaux intervenants, les centres, groupes et réseaux, ou encore, les programmes du FRSQ. Des candidatures issues du Québec pour certains concours ou prix prestigieux dans le domaine médical pourraient également être davantage promues.

De même, le Québec pourrait occuper une place plus importante sur la carte des grands événements scientifiques internationaux (congrès, symposiums, ateliers, etc.). Avec leurs réseaux thématiques de recherche bien structurés, les chercheurs québécois sont bien placés pour attirer ici d'importants événements de ce genre. Ceux-ci auraient des retombées positives tant sur le plan scientifique (notamment en facilitant la participation à peu de frais des étudiants d'ici) que sur le plan économique (notamment par leur impact touristique et la visibilité internationale). À cet égard, l'abolition du programme de soutien à l'organisation de congrès scientifiques internationaux se fait cruellement sentir et il apparaît urgent de remédier à la situation.

La participation de représentants du FRSQ et de chercheurs aux missions internationales menées sous l'égide du MDEIE devrait également continuer d'être encouragée. Elle demeure toutefois tributaire d'un soutien financier adéquat. En effet, les chercheurs n'ont pas de sources de financement suffisantes pour défrayer les coûts de transport et de logement liés à un déplacement à l'étranger; pour ce qui est des représentants du FRSQ, leurs budgets sont limités et peuvent difficilement absorber de telles dépenses. Dans ce contexte, l'aide financière fournie par le MDEIE et le MRI dans le cadre des missions menées au cours des dernières années s'est révélée essentielle et fut grandement appréciée. Le soutien des ministères au cours des trois prochaines années demeurera primordial si l'on veut accroître le rayonnement du Québec dans le domaine de la recherche en santé sur la scène internationale.

Comme on le voit, il reste beaucoup à faire pour augmenter la visibilité des chercheurs d'ici et promouvoir le Québec comme lieu d'innovation dans le domaine de la santé. À cet effet, le présent Plan d'action propose six mesures visant à accroître le rayonnement du Québec.

Mesures favorisant le rayonnement de la recherche québécoise en santé, au Canada et à l'échelle internationale

12. Poursuivre la traduction et améliorer la diffusion en anglais de documents clés du FRSQ, en format papier et dans son site Web.
13. Mettre en place une procédure de diffusion systématique de documents synthèses aux ambassades et consulats canadiens ainsi qu'aux délégations du Québec à l'étranger (fiches sur les groupes, centres et réseaux; fiches synthèses sur les axes thématiques de recherche; documents promotionnels, etc.).
14. Encourager la participation de représentants du FRSQ et de chercheurs issus des centres, de groupes et de réseaux aux missions à l'étranger organisées par le MDEIE / MRI, lorsque cela est pertinent.
15. Encourager la participation de représentants du FRSQ et de chercheurs issus des centres, de groupes et de réseaux à l'accueil de délégations étrangères invitées par le MDEIE / MRI, lorsque cela est pertinent.
16. Entreprendre des démarches auprès du MDEIE afin qu'il remette en vigueur son programme de financement pour l'organisation de colloques, de congrès ou d'autres événements internationaux au Québec, ou obtenir le transfert au FRSQ d'une enveloppe permettant de créer un tel programme pour le secteur de la santé.
17. Former annuellement un comité de candidatures pour soumettre les noms de candidats issus du Québec à des prix ou à des concours nationaux et internationaux prestigieux (Prix Friesen, Prix Gairdner, Prix Nobel, Prix l'Oréal des femmes en recherche, etc.).

QUATRIÈME AXE D'INTERVENTION

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DE CHERCHEURS QUÉBÉCOIS DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE EN SANTÉ MONDIALE

L'évolution du réchauffement climatique et la mondialisation de l'économie ont transformé la répartition géographique des maladies sur la planète. Dorénavant, il n'y a plus de « maladies du Sud » : les maladies virales, les coups de chaleur et les problèmes respiratoires sont maintenant fréquents au Nord, au fur et à mesure que les effets du réchauffement climatique s'y font sentir. De même, il n'y a plus de « maladies du Nord » : l'obésité, les maladies cardiovasculaires, le diabète, le stress et la dépression sont maintenant bien présents dans les grandes villes des pays en émergence.

La recherche en santé mondiale porte précisément sur des problématiques et des enjeux de santé publique qui concernent toute la planète. Bien qu'elle s'intéresse au premier chef aux populations vivant dans des régions moins développées (et qui concentrent une large part de la mortalité évitable et de la morbidité mondiale), elle vise aussi à améliorer nos propres interventions de protection et de restauration de la santé. En plus, elle s'inscrit dans la perspective d'une recherche cohérente avec la réalité d'une société québécoise multiculturelle ouverte sur le monde.

Les organismes de financement de la recherche reconnaissent désormais qu'une grande valeur ajoutée accompagne les investissements dans la recherche en santé mondiale. La réunion de quatre institutions fédérales majeures (IRSC, CRDI, ACDI et Santé Canada) au sein de l'Initiative canadienne de recherche en santé mondiale (IRSM) constitue une source d'occasions de financement significative pour la recherche québécoise en santé.

Les chercheurs québécois sont particulièrement bien positionnés pour agir dans le secteur de la recherche en santé mondiale. Leur formation et leurs façons de faire « à la nord-américaine » sont recherchées par les organismes internationaux ainsi que par des fondations basées aux États-Unis. Leur double appartenance linguistique constitue également un atout de taille lorsqu'il s'agit de contribuer à des projets de recherche se situant dans des pays anglophones et francophones d'Afrique, par exemple.

Au Québec, environ 250 chercheurs et étudiants de cycles supérieurs travaillent dans le domaine de la santé mondiale. Ils sont regroupés notamment au sein de l'Axe santé mondiale du Réseau de recherche FRSQ en santé des populations. Au cours des dernières années, ils ont obtenu d'excellents résultats aux concours tenus par les IRSC ou dans le cadre de l'IRSM et portant sur cet enjeu. Parmi les thématiques de recherche où l'expertise québécoise est particulièrement reconnue figurent notamment : la santé environnementale; la santé des femmes, des migrants et des autochtones; l'épidémiologie et la prise en charge du VIH/sida; la nutrition; le financement et l'évaluation des systèmes de santé.

La santé mondiale apparaît comme un domaine où l'excellence des chercheurs d'ici est susceptible d'être reconnue et valorisée sur la scène internationale. C'est dans cet esprit que le présent Plan d'action propose les cinq mesures suivantes afin de soutenir le développement de la recherche en santé mondiale au Québec.

Mesures particulières concernant l'enjeu de la santé mondiale

- 18.** Favoriser la participation des chercheurs québécois aux programmes de l'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM) et promouvoir leur compétitivité.
- 19.** Étudier l'opportunité pour le FRSQ d'adhérer à l'IRSM en tant que partenaire.
- 20.** Consulter les centres de recherche et les réseaux FRSQ quant à l'intérêt de créer une bourse d'accueil pour un stagiaire d'un pays en émergence, avec frais partagés entre le FRSQ et le centre/réseau.
- 21.** Élargir le programme des bourses Albert-Aguayo au-delà des neurosciences pour couvrir l'ensemble du domaine de la recherche en sciences de la santé.
- 22.** Approcher des organismes nationaux ou internationaux actifs en santé mondiale (NIH, Fondation Bill et Melinda Gates, etc.) en vue de développer des collaborations (création de bourses ou de subventions ciblées, à frais partagés).

ANNEXE

TABLEAU SYNTHÈSE DES MESURES ET DES MOYENS D'ACTION

Mesures favorisant la mobilité des étudiants québécois (vers l'extérieur)	Moyens d'action
1. Maintenir l'entente-cadre avec l'Inserm.	▪ Entente-cadre Inserm ▪ Programme d'échanges internationaux Inserm ▪ Programme Bourses postdoctorales Inserm
2. Mettre en place le nouveau programme de stages internationaux (maîtrise et doctorat).	▪ Nouveau programme de stages internationaux (maîtrise et doctorat)
3. Maintenir dans nos programmes de bourses de formation la possibilité de poursuivre des études à l'extérieur du Québec (maîtrise, doctorat et postdoctorat).	▪ Programmes de bourses de formation (maîtrise, doctorat et postdoctorat)
4. Identifier dans les provinces canadiennes et les pays prioritaires des organismes avec lesquels signer des ententes similaires à celles en vigueur.	▪ Participation à des missions à l'étranger ▪ Accueil de délégations de passage au Québec

Mesures favorisant la mobilité des étudiants des autres provinces canadiennes et de l'étranger (vers le Québec)	Moyens d'action
5. Maintenir l'entente-cadre avec l'Inserm.	▪ Entente-cadre Inserm
6. Maintenir l'ouverture du programme de bourses postdoctorales du FRSQ vis-à-vis les étudiants étrangers.	▪ Programme de bourses postdoctorales
7. Suivre l'évolution des programmes de formation pour les étudiants étrangers du MELS (courts séjours, doctorat et postdoctorat).	▪ Programmes du MELS (courts séjours, doctorat et postdoctorat)

Mesures favorisant la participation à des équipes ou des projets de recherche d'envergure, au Canada et à l'étranger	Moyens d'action
8. Identifier, dans les pays prioritaires, des organismes étrangers avec lesquels le FRSQ pourrait signer des ententes-cadres de collaboration sur le modèle de ce qui existe présentement avec l'Inserm et la NSFC.	▪ Participation à des missions à l'étranger ▪ Accueil de délégations de passage au Québec

9. Encourager les chercheurs à se joindre à des projets de recherche bilatéraux et internationaux (particulièrement dans le cadre du PC7) afin de mettre à profit l'enveloppe budgétaire du MDEIE prévue dans la SQRI pour le financement de la participation québécoise à des projets ou consortiums internationaux.	▪ Programme de soutien à la recherche (PSR) du MDEIE, volet SIIRI (soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation)
10. Développer des projets structurants bilatéraux ou internationaux avec des partenaires étrangers autour de thématiques où le Québec possède une forte expertise (par exemple, autour de la maladie d'Alzheimer en collaboration avec la France).	▪ Initiatives nouvelles à développer avec montages financiers (partenariats)
11. Envisager la possibilité de mettre à profit les banques de données et banques de tissus québécoises afin d'attirer des projets de recherche pancanadiens ou internationaux au Québec.	▪ Initiatives nouvelles à développer avec montages financiers (partenariats)

Mesures favorisant le rayonnement de la recherche québécoise en santé, au Canada et à l'échelle internationale	Moyens d'action
12. Poursuivre la traduction et améliorer la diffusion en anglais de documents clés du FRSQ, en format papier et dans son site Web.	▪ Développement continu du site Web
13. Mettre en place une procédure de diffusion systématique de documents synthèses aux ambassades et consulats canadiens ainsi qu'aux délégations du Québec à l'étranger (fiches sur les groupes, centres et réseaux; fiches synthèses sur les axes thématiques de recherche; documents promotionnels, etc.).	▪ Nouvelle initiative (coût à estimer, sera assumé à même les budgets de communications)
14. Encourager la participation de représentants du FRSQ et de chercheurs issus de centres, de groupes et de réseaux aux missions à l'étranger organisées par le MDEIE / MRI, lorsque cela est pertinent.	▪ Participation à des missions à l'étranger
15. Encourager la participation de représentants du FRSQ et de chercheurs issus de centres, de groupes et de réseaux à l'accueil de délégations étrangères invitées par le MDEIE / MRI, lorsque cela est pertinent.	▪ Accueil de délégations de passage au Québec
16. Entreprendre des démarches auprès du MDEIE afin qu'il remette en vigueur son programme de financement pour l'organisation de colloques, de congrès ou d'autres événements internationaux au Québec ou obtenir le transfert au FRSQ d'une enveloppe permettant de créer un tel programme pour le secteur de la santé.	▪ Représentations auprès du MDEIE (notamment dans le cadre de l'élaboration de la prochaine SQRI)

17. Former annuellement un comité de candidatures pour soumettre les noms de candidats issus du Québec à des prix ou concours nationaux et internationaux prestigieux (Prix Friesen, Prix Gairdner, Prix Nobel, Prix l'Oréal des femmes en recherche, etc.).	▪ Nouvelle initiative (coût à estimer)
--	---

Mesures particulières concernant l'enjeu de la santé mondiale	Moyens d'action
18. Favoriser la participation des chercheurs québécois aux programmes de l'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM) et promouvoir leur compétitivité.	▪ Nouvelle initiative (coût à estimer)
19. Étudier l'opportunité pour le FRSQ d'adhérer à l'IRSM en tant que partenaire.	▪ Nouvelle initiative (coût à estimer)
20. Consulter les centres de recherche et les réseaux FRSQ quant à l'intérêt de créer une bourse d'accueil pour un stagiaire d'un pays en émergence, avec frais partagés entre le FRSQ et le centre/réseau.	▪ Initiatives nouvelles à développer avec montages financiers (partenariats)
21. Élargir le programme des bourses Albert-Aguayo au-delà des neurosciences pour couvrir l'ensemble du domaine de la recherche en sciences de la santé.	▪ Initiatives nouvelles à développer avec montages financiers (partenariats)
22. Approcher des organismes nationaux ou internationaux actifs en santé mondiale (NIH, Fondation Bill et Melinda Gates, etc.) en vue de développer des collaborations (création de bourses ou de subventions ciblées, à frais partagés).	▪ Initiatives nouvelles à développer avec montages financiers (partenariats)

www.frsq.gouv.qc.ca

**Fonds de la recherche
en santé**

Québec 

Fonds de la recherche en santé du Québec

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 3C6

Téléphone : 514 873-2114
communications@frsq.gouv.qc.ca



Imprimé sur du papier fabriqué au Québec
contenant 100% de fibres recyclées
postconsommation.